

L'Info PARCILLONNE

www.parçay-meslay.fr

Mars 2012

N°23



Pendant quelques jours, nous avons vécu un véritable hiver avec des températures très basses, un tapis neigeux exceptionnel d'une moyenne de 15 cm. Nous avons observé de merveilleux paysages. Nos vignes avaient revêtu un manteau neigeux, la Loire charriait des

glaçons, toutes ces photos resteront un souvenir agréable malgré les contraintes.

Je remercie les employés communaux, qui toute la journée du dimanche, ont déneigé les routes de la commune pour que chacun d'entre-nous puisse aller travailler. Par mesure de sécurité, les transports scolaires n'ont pas été assurés.

Les alentours de l'église ont été dégagés pour lui rendre toute sa place au centre du village. Avec le Logis Seigneurial, la commune possède un réel patrimoine architectural que nous allons réhabiliter au fil du temps. Pour donner une dimension plus sociale, développer un centre de vie pour les Parcillons et les associations, une étude est engagée pour supprimer le mur qui sépare l'église et le Logis de la place centrale.

Sur le plan culturel, le deuxième tableau de l'église, inscrit au titre des monuments historiques, après trois années d'absence pour restauration, vient de retrouver sa place. Il sera dévoilé au cours d'un après-midi musical le 25 mars 2012.

La ZAP (Zone Agricole Protégée) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) seront prochainement opérationnels. Quant à la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), l'étude se poursuit. Elle visera à maîtriser l'avenir de la commune en termes d'urbanisation.

En matière d'autorisation d'urbanisme, l'État vient de changer radicalement les règles d'urbanisme, ainsi que les formulaires, n'hésitez pas à interroger la mairie ou consulter le site internet. Ces règles sont applicables depuis le 1er mars 2012.

Le département d'Indre-et-Loire subit de nombreux cambriolages et notre commune n'est pas forcément épargnée. Apportez toute la vigilance nécessaire et n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie ou la mairie en cas de problèmes ou d'inquiétude.

En termes de sécurité, une nouvelle piste cyclable et piétonne relie désormais la rue de la Pinotière à la rue des Sports. Elle permet notamment aux enfants de se rendre en toute sécurité aux équipements sportifs. Elle s'inscrit dans le maillage des pistes cyclistes et piétonnes que la commune développe. Nous avons réalisé le même équipement de sécurité rue de l'Étain.

Pour conclure, n'oublions pas de fleurir notre commune. L'embellissement contribue à notre qualité de vie. Non seulement, nous devons garder notre 1ère fleur, mais conjuguons nos efforts pour obtenir une 2ème fleur.

A vos binettes !

Le Maire,
Jackie SOULISSE



Déneigement

Nous arrivons aux beaux jours mais n'oublions pas que l'hiver a été rigoureux...

Face à des employés très réactifs et très disponibles, la neige qui a recouvert toute la commune n'a pas réussi à bloquer les Parcillons.

Dès le dimanche, les routes étaient déneigées puis salées. Des tonnes de sel ont été déversées sur les voies communales et départementales.

Toute la semaine, les trottoirs ont été entretenus pour faciliter l'accès aux commerces, à l'école et autres endroits indispensables de la commune.

L'entreprise Géodis a été aidée pour faciliter la circulation des poids lourds.

Bravo et merci à l'équipe des services techniques, dont la conscience professionnelle n'est plus à démontrer.



Dégagement de l'église

Suite à l'acquisition du Logis Seigneurial par la Municipalité l'année dernière, les constructions disgracieuses édifiées contre l'église au fil du temps ont été démolies au mois de janvier par l'entreprise GTTP.

C'est un premier pas vers la mise en valeur du bâti ancien.

A terme, les Parcillons pourront profiter d'un passage piéton autour de l'église.



Modification des formulaires d'urbanisme

Depuis le 1^{er} mars, les formulaires d'autorisation du droit du sol sont modifiés. Vous pouvez les télécharger à l'adresse suivante : www.parcay-meslay.fr

Les anciens formulaires ne sont plus acceptés en mairie.

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal du 19 janvier 2012 aura permis de valider le nouvel arrêt de projet du PLU. Les documents ont été transmis aux services de la préfecture ainsi qu'aux personnes publiques associées pour étude. **Un avis sera rendu d'ici fin avril.** Sous réserve qu'il soit favorable, l'enquête publique pourrait se tenir au mois de mai ou juin. L'approbation définitive devrait intervenir avant la fin de l'année.

Dans les coulisses de la mairie...

François-Xavier PERSEGUERS, directeur du Centre de Loisirs de Parçay-Meslay, nous présente son métier :

Comment êtes-vous arrivé à Parçay-Meslay ?

Originaire de Tours, j'ai d'abord passé le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) qui m'ont permis de travailler dans les centres de loisirs environnants.

Après deux années à la fac, j'ai décidé de suivre un BTS viticulture-œnologie (aucun rapport me direz-vous, si on omet le fait que j'exerce désormais dans une commune viticole...!).

J'ai ensuite occupé le poste de directeur d'une structure en Haute-Savoie avant de passer quatre ans au sein d'un centre social à Rennes.

Souhaitant me rapprocher de ma région d'origine, je suis arrivé à Parçay-Meslay en octobre 2005 en tant que contractuel avant de réussir le concours d'animateur territorial l'année suivante.

Quelles missions vous sont confiées ?

Ma principale mission consiste à diriger le centre de loisirs avec l'aide de ma collègue Claudine LECUYER.

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille les enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes, âgés de trois à onze ans, les mercredis et les vacances scolaires. Il a pour vocation d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, et par des activités ludiques, touchant aux arts, à la culture, aux sciences et techniques, de leur permettre de découvrir le monde dans lequel ils évoluent.

Je m'occupe également de l'animation de la pause méridienne, entre 11h45 et 13h20, en proposant aux élèves de s'inscrire à des projets d'activités ludiques, manuelles ou sportives afin de favoriser les activités de groupes.

Mon rôle consiste aussi à proposer des animations festives tout au long de l'année aux enfants et aux jeunes de la commune qui font vivre aux habitants des moments particuliers, créant ainsi un lien entre les générations.

De quelle manière ?

Nous mettons en place des partenariats avec le tissu associatif local et notamment les associations sociales et culturelles comme l'APEPM, Nos enfants d'abord, le Club Retraite et Loisirs, l'école de musique, RIAGE, ... Elles nous apportent une aide précieuse dans l'organisation de manifestations diverses comme le forum des activités Parcillonnes, le week-end jeux en famille, le carnaval, la fête de la science, la fête de la musique, etc...

Contact :

Centre de Loisirs
7 rue des Sports à Parçay-Meslay
Email : fxperseguers@parcay-meslay.com
Tél. : 06 85 62 37 32 ou 02 47 29 12 88



Le compte administratif 2011

Le Compte administratif de l'année 2011 sera soumis au vote du Conseil Municipal du 22 Mars 2012.

Il présente un excédent brut de fonctionnement supérieur à 870 000 euros. L'excédent brut de fonctionnement est constitué par la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement.

Il constitue un élément déterminant dans la gestion de la Commune puisqu'il contribue :

- à rembourser nos emprunts,
- à autofinancer nos investissements

En 2008 nous avons mis en œuvre une politique de réduction des dépenses de fonctionnement. Ce travail de tous les jours porte ses fruits.

Tous nos engagements sont régulièrement renégociés. Tous les nouveaux marchés quelqu'en soit le montant sont âprement discutés et négociés avec nos fournisseurs. Notre devoir est de continuer.

Aujourd'hui nos dépenses de fonctionnement ont très largement diminué et restent globalement stables et maîtrisées pour 2012 malgré l'inflation, malgré la pression qui reste forte notamment sur les assurances, et les contrats de maintenance.

Les recettes de fonctionnement augmentent légèrement. Elles sont constituées par près de 75% par les recettes fiscales :

- La Taxe d'Habitation
- La Taxe Foncière sur les propriétés bâties
- La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
- Et par l'attribution de compensation de Taxe Professionnelle

La seule augmentation significative des recettes provient de la taxe foncière sur les propriétés bâties dues notamment à l'implantation de nouvelles entreprises dans les zones d'activités.

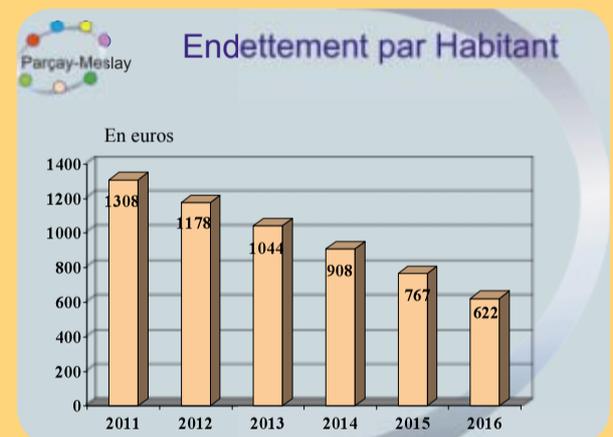
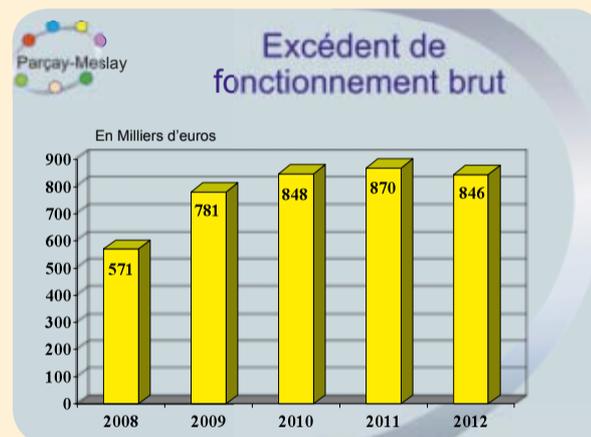
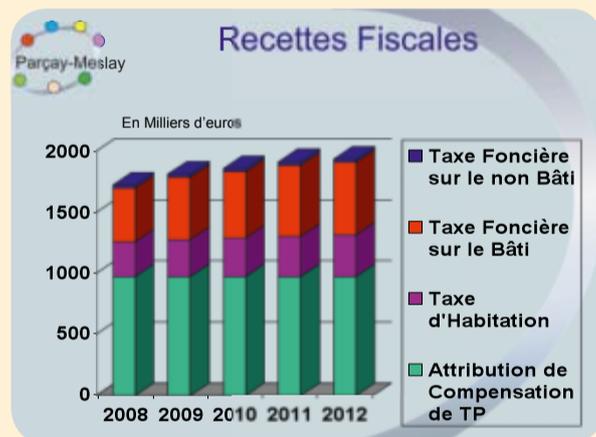
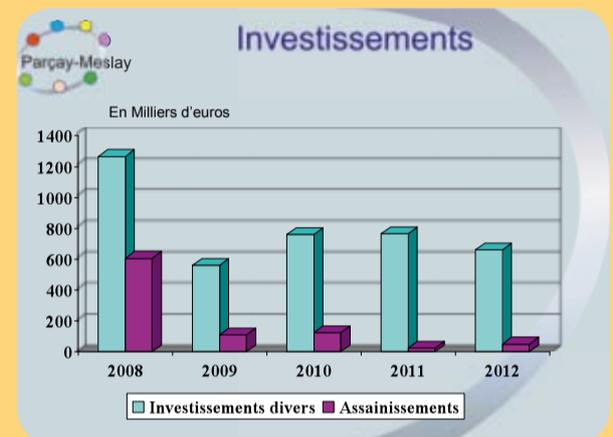
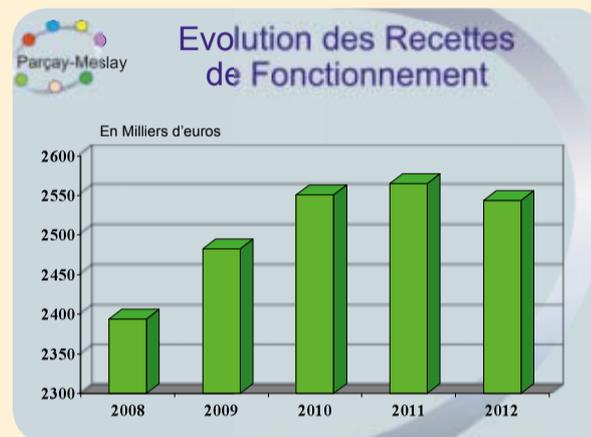
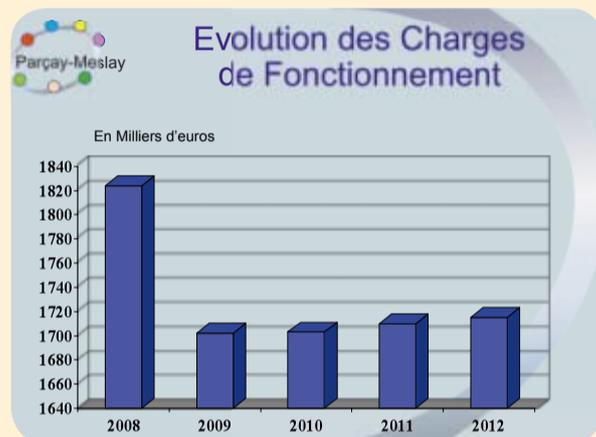
Dans un contexte économique difficile nos investissements restent importants et sont entièrement autofinancés. Depuis 2008 La Commune a réalisé plus de cinq millions d'euros d'investissements.

Pour la seule année 2011 les investissements s'élèvent à plus de 760 000 euros. Parmi les principaux investissements de l'année 2011 citons :

- la rénovation des vestiaires du gymnase et de la salle des fêtes,
- l'enfouissement des réseaux et la réfection de la rue de l'Etain,
- le changement de portes et fenêtres à l'école,
- la piste cyclable entre la rue de la Pinotière et la rue des sports.

L'endettement de la commune continue de décroître et s'élève au 31 Décembre 2011 à 3 140 000 euros. Nous avons emprunté quatre millions d'euros durant la précédente mandature. Fin 2013 nous retrouverons le niveau d'endettement de l'année 2000.

En conclusion la situation financière de notre Commune est saine, et permet d'envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité.



Le budget 2012

Le budget Primitif 2012 a été débattu et adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 Décembre 2011.

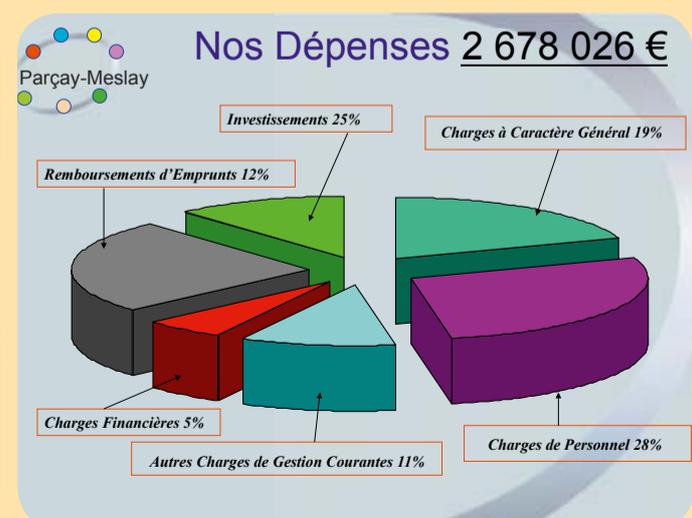
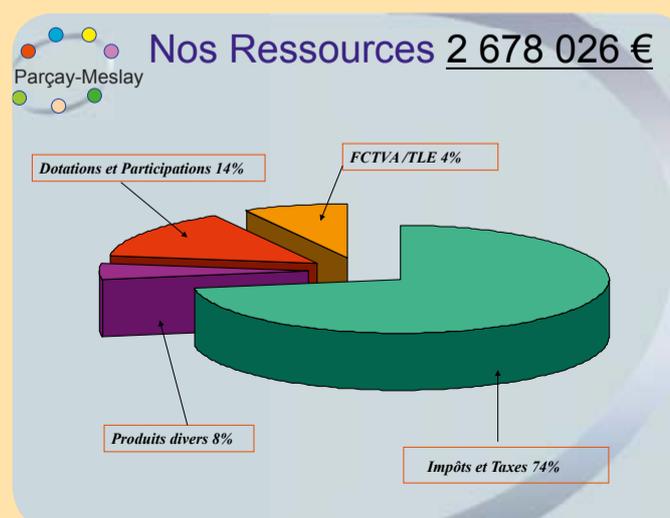
Les dépenses de fonctionnement ont été évaluées au plus juste. Ce budget permet de poursuivre notre soutien aux Associations, à la Petite Enfance (Crèche), aux Jeunes (Centre de Loisirs, Club Ados) à l'Ecole.

Les recettes de fonctionnement ne présentent aucun risque et ont été chiffrées plutôt avec prudence.

L'investissement restera élevé en 2012 supérieur à 650 000 euros avec notamment :

- des travaux de voiries (rue de la Pinotière, rue du calvaire)
- la poursuite de la rénovation du groupe scolaire
- la création d'une aire de jeux.

Tous ces travaux seront réalisés sans emprunt nouveau et sans effort fiscal supplémentaire de la part des Parcillons.



Ce que vous devez savoir sur la Fiscalité locale

La Fiscalité locale est constituée de 3 taxes :

- La Taxe d'Habitation
- La Taxe Foncière sur les propriétés bâties
- La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

Qu'est-ce qui constitue l'assiette permettant de calculer l'impôt ?

"la Valeur Locative"

La Valeur Locative est déterminée par les services fiscaux lors de l'acquisition ou de la construction de votre bien immobilier.

La Valeur Locative est réévaluée chaque année également par les services fiscaux.

Qui vote les taux d'imposition ?

- Le Conseil Municipal pour la partie des 3 Taxes revenant à la Commune,
- Le Département jusqu'en 2010, puis la Communauté de Communes à partir de 2011 pour la Taxe d'Habitation,
- Le Département pour la Taxe Foncière.

Quelle a été l'évolution de la Taxe d'habitation de 2002 à 2010 pour reprendre l'exemple de la Nouvelle République paru en décembre ?

- 1 - La Valeur Locative augmente de 24 % en moins de 10 ans (colonne 2),

2 - Le Taux d'imposition voté par la Commune n'a pas augmenté durant cette période (colonne 3),

3 - Le Taux d'imposition voté par le Département augmente de 27% (colonne 4),

4 - Ce qui se traduit par une augmentation de la Taxe d'Habitation pour le contribuable Parcillon de 35% en moins de 10 ans (colonne 5).

Comparaison des Taux d'imposition de Parçay-Meslay à ceux des Communes constituant la Communauté de Communes du Vouvrillon

Comparés individuellement à chaque Commune ou comparés à la moyenne, les taux d'imposition de Parçay-Meslay pour les 3 Taxes sont inférieurs à ceux pratiqués dans les Communes de la Communauté de Communes du Vouvrillon.

En conclusion la Commune n'est pas le seul intervenant qui peut faire varier la Fiscalité locale :

- l'Etat
- le Département
- la Communauté de Communes
- enfin la Commune

En ce qui concerne notre Commune de Parçay-Meslay le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2012 comme en 2011.

Exemple d'évolution de la Taxe d'Habitation

Année	Valeur Locative déterminée par l'ETAT	Taux voté par la Commune	Taux voté par le Département jusqu'en 2010	Montant de l'impôt pour le Citoyen
2002	2173	13,32%	6,32%	427
2010	2699	13,32%	8,02%	576
Augmentation en 10 ans	+24%	0%	27%	35%

Comparaison des taux Parçay-Meslay / CCV

	PARCAY-MESLAY	MOYENNE CCV
Taxe Habitation	13,32%	15,23%
Taxe Foncière Bâti	17,12%	18,24%
Taxe Foncière non Bâti	38,34%	43,44%

FESTIVITÉS

Bibliothèque Municipale "Le Livre dans les Vignes"

2012, de nombreux projets ont été réalisés :

Le 21 janvier, "Cerise et Clémentine" de la Compagnie "Douce Rengaines" ont fait découvrir aux enfants un grand nombre de morceaux musicaux faisant appel à différents instruments.

Le 31 janvier, Laure Mandraud nous "lisait" de larges extraits de "La nuit viennent les Renards" de Cees Nooteboom, dans

le cadre de "Mille lectures d'Hiver" organisées par la Région Centre. Une discussion animée sur le livre et l'auteur autour d'une "infusion du soir" s'ensuivit. Une soirée de qualité, et des participants convaincus.

La bibliothèque développe le rayon "**livres à gros caractères**" pour les lecteurs souffrant de basse vision et s'est équipée d'une lampe spécifique pour faciliter la recherche dans ce rayon. Beaucoup d'abonnés en profitent déjà.

Depuis décembre : une centaine de nouveautés, une trentaine de BD (adultes et enfants) et aussi une vingtaine de livres spécifiques aux tout petits à découvrir.

Enfin, reprenez dès maintenant **la semaine du 29 mai, semaine "Passion du livre"** qui fêtera (avec quelque retard) nos 3 ans et qui s'achèvera le samedi matin 2 juin par une brocante de livres à petits prix animée par les dynamiques "Belles de Mai", leurs chansons populaires et leurs accordéons.



Concert de Noël

Le dimanche 4 décembre, les mélomanes étaient nombreux à s'être donné rendez-vous à l'église pour assister au concert annuel du Chœur d'Aoede.

Dirigés par Cécile André, les quarante chanteurs ont entonné des chants de Noël du répertoire français, hongrois, russe et anglais avant de s'attaquer au folklore japonais et au célèbre Amazing Grace.

Le récital d'une heure s'est terminé autour du verre de l'amitié avec un public conquis.



Loto Solidarité Vacances

Dimanche 4 décembre, malgré les différentes manifestations de ce premier week-end de décembre, entre le concert de Noël et le téléthon, la fréquentation de ce loto a confirmé l'intérêt porté à l'association "Solidarité Vacances" qui œuvre pour permettre aux plus démunis de s'évader lors d'une semaine de vacances en famille. Fidèles à leur devise "les vacances tout le monde y a droit", les bénévoles se sont investis afin que tout le monde puisse prétendre à sa part d'évasion.

Apéro-concert

Samedi 10 décembre, une centaine de Parcillons était venue assister à l'apéro-concert organisé pour la première fois par la Société Musicale à la salle des fêtes.

L'auditoire, visiblement séduit par les reprises jazzy de chansons françaises et internationales proposées par l'atelier Big Band et le Quartette Alchimie s'est ensuite restauré avec le repas préparé par le nouveau charcutier-traiteur.



Aux p'tits Bonheurs

Au multi accueil "Aux P'tits Bonheurs" géré par l'association Frimousse, les enfants ont été très actifs cette année...

Ce fut d'abord l'occasion pour les plus grands de découvrir la caserne des pompiers de Tours Nord. Le personnel s'est montré très disponible pour adapter cette visite à ce très jeune public. Les enfants ont ainsi pu monter dans les énormes camions rouges, écouter la sirène, essayer les équipements (casques, petites lances...), observer le déploiement de la grande échelle....



Puis les futurs élèves de l'école maternelle de Parçay ont été invités à l'école par Myriam, Valérie et les enfants de petite section.

Cette année, aussi les enfants qui fréquenteront bientôt l'ALSH ont été accueillis dans ce nouveau lieu par les animateurs et les enfants qui avaient préparé un bon goûter pour l'occasion.

C'est aussi avec beaucoup de plaisir que toutes les petites mains ont de nouveau participé à l'exposition "Carrés d'art 2011" en exposant cette année la photo de leur fidèles doudous.

Enfin cet été, le Théâtre Tout Terrain est venu nous présenter le spectacle "cocottines"... pour la plus grande joie de tous. Cette soirée s'est terminée par une dégustation de bons gâteaux réalisés par les familles.

Les projets de l'équipe sont déjà en préparation : sortie cueillette des fraises, venue d'une ferme au multi accueil, ateliers percussions à la crèche avec un intervenant musique et visite de la base aérienne.

Encore de nombreuses occasions pour découvrir de nouvelles choses...

Marianne DEBUSSIER

La galette du CCAS

Comme chaque année, en début de janvier, une centaine de personnes ont répondu à l'invitation lancée par le CCAS aux Parcillons de plus de 70 ans résidant dans la commune pour la traditionnelle galette des rois.

Cette année, c'est un magicien qui a animé l'après-midi, passant de table en table, réalisant à chaque fois de la magie "close-up".

Après un spectacle sur scène de 45 minutes, faisant participer les spectateurs, la soirée s'est terminée par quelques pas de danse pour ceux qui le souhaitaient. Un après-midi apprécié de tous.



Cérémonie des vœux

Le vendredi 13 janvier, près de trois cents Parcillons s'étaient réunis à la salle des fêtes pour assister aux vœux du Maire et du conseil municipal en présence de Claude Greff, Secrétaire d'Etat, Sophie Auconie, Député Européenne et les Maires de Tours, Rochecorbon et Chanceaux sur Choisisse.

Jean-Claude Languenou, ex-président de l'association des sites d'activités du Vouvrillon, Grégoire Pierson, responsable de Roc Confortation et lauréat du concours 'Graine de Talent', Patrice et Jérémie Riollet champions de course automobile, Patricia et Jean-Pierre Blanloeil, les nouveaux charcutiers, ont été mis à l'honneur ainsi que quelques employés municipaux : Philippe Proust pour sa performance lors du raid 'la diagonale des fous', l'équipe des services techniques pour son travail qui a



permis à la commune d'obtenir sa première fleur au concours des villages fleuris et Lydie Hirou qui s'est vu remettre la médaille du travail.

Week-end jeux

Le service Enfance-Jeunesse organisait la 7ème édition de son week-end jeux le samedi 14 et dimanche 15 janvier au gymnase. Cette manifestation unanimement appréciée, permet de rassembler dans un même lieu tous les membres de la famille, de la crèche au 3ème âge autour de différents jeux et animations, avec le renfort habituel des associations : Nos enfants d'abord, Frimousse, One two three, l'APEPM et le Club Retraite et Loisirs.



Concert à l'église

Le 27 janvier dernier, l'église de Parçay-Meslay accueillait la toute jeune association "SCORDA TOURS", dirigée par le Chef Martial Djébre, pour un concert gratuit dont on se souviendra.

Composé de 12 "cordes" et exceptionnellement accompagnée de deux "solistes flûtistes", l'orchestre a offert un programme apprécié par toute l'assemblée : Sinfonia al santo sepolcro de Vivaldi, Andante rondo pour 2 flûtes de Doppler, les danses antiques de Respighi et la suite holberg de Grieg. Vous pourrez découvrir une autre prestation de qualité le vendredi 13 avril avec l'orchestre universitaire qui devrait interpréter le répertoire de Mozart, Rimsky, Korsakov et Dvorak.



Photo : Didier GALLARD (RAGE)

Théâtre la Compagnole

La Compagnole, compagnie de théâtre amateur de Parçay-Meslay, a rempli avec succès la salle des fêtes de Parçay-Meslay lors des cinq représentations de la comédie "Pause caddie" de Jean-Charles Gaillard, qui se sont déroulées au mois de février. Un grand merci à tous ceux qui viennent nous voir et nous encourager depuis 29 ans.

Le président Daniel Allet



Photo : Didier GALLARD (RAGE)

Quelques dates à retenir...

EVENEMENT	DATES	ORGANISATEUR	LIEU
Exposition peintures	Du 1er au 11 mars	RIAGE	Salle des fêtes
Concert harmonie	Samedi 24 mars	Musique	Salle des fêtes
Carnaval	Dimanche 25 mars	CLSH	Salle St Pierre et salle des fêtes
Concert et inauguration des tableaux de l'église	Dimanche 25 mars	Municipalité	Eglise
Brocante enfantine	Dimanche 1er avril	APEPM	Salle des fêtes
Spectacle	Samedi 14 avril	Tennis	Salle des fêtes
Elections présidentielles 1er tour	Dimanche 22 avril	Municipalité	Salle des fêtes
Repas	Vendredi 27 avril	Banda Soiffée	Salle St Pierre
Elections présidentielles 2ème tour	Dimanche 6 mai	Municipalité	Salle des fêtes
Brocante	Dimanche 6 mai	Football	Salle St Pierre et Parc Grand'Maison
Cérémonie commémorative	Mardi 8 mai	Municipalité	Mairie
Concert de printemps	Dimanche 13 mai	Musique	Salle des fêtes
Baptême du nom du groupe scolaire	Vendredi 1er juin	Municipalité	Salle des fêtes
Elections législatives 1er tour	Dimanche 10 juin	Municipalité	Salle des fêtes
Elections législatives 2ème tour	Dimanche 17 juin	Municipalité	Salle des fêtes

Inauguration des tableaux de l'église

L'expertise des tableaux se trouvant dans l'église a permis de découvrir des œuvres monumentales de 1742 du peintre Johannes Desverghnes. Après cinq années de restauration, la Municipalité, le Conseil Général et la Préfecture ont le plaisir de vous convier à leur inauguration le **dimanche 27 mars** à 17h à l'église. Pour fêter cet événement, le quintette de cuivres STACATOIRS interprétera des morceaux de l'époque des deux œuvres tricentennaires.



Photo : Didier GALLARD (Riège)



Ave petits Parcillons !

Je m'appelle PARCUS et à l'époque Gallo romaine, j'étais respecté et possédais une grande "villa", sorte de colonie agricole sur le haut plateau. Celle-ci était entourée de grands bosquets de Néfliers que l'on appelait à l'époque MOELLEIM (du latin MESPILICUM) - C'est de là que MESLAY tire son nom !

Et moi, PARCUS, je suis fier que votre village s'appelle PARCAY ! Pourquoi ? Parce que ce nom vient tout naturellement du mien : PARCUS !!

C'est seulement en 1793 que l'ancien fief de MESLAY a été annexé à la Seigneurie de PARÇAY qui toutes deux dépendaient de l'abbaye de MARMOUTIER.

C'est pour illustrer l'origine de MESLAY, qu'il a été décidé d'appeler les

écoles : "le groupe scolaire Les Néfliers" et de l'officialiser.

Pour rendre cet événement du **1er juin**, inoubliable et nous l'approprier, Moi, PARCUS, je propose de mettre en commun nos idées, nos souvenirs, nos anecdotes. Allez glaner auprès de vos papis-mamies, vos tantes, vos oncles qui ont connu les écoles à plusieurs époques, du matériel scolaire ancien, des vêtements d'écolier, des **photos de classe**, ... pour les exposer et faire un bond dans le passé !

Moi, PARCUS, je vous invite à contacter Emmanuelle à la mairie au 02 47 29 45 05 dès réception de ce journal pour nous aider dans nos recherches !

AVE !



Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune ! Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à : Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

Bulletin d'inscription Accueil des nouveaux Parcillons

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date d'arrivée :

Nombre de personne dans le foyer :

Nombre de personnes présentes à la réception :

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.

Et si Parçay-Meslay devenait commune modèle dans le respect des règles de vie...

Sur notre commune, des ronds points ont été aménagés, des parkings ont été créés, des trottoirs ont été sécurisés...

Et pourtant, il est courant de voir les ronds points pris à contre sens, les parkings désertés, et les trottoirs surchargés de voitures qui ne respectent pas la sécurité des piétons...

On assiste alors à un spectacle assez affligeant : une maman ou une nourrice qui est obligée de mettre la poussette de son bébé et les autres enfants qui l'accompagnent sur la chaussée, ou une personne âgée qui peine à descendre du trottoir, ou encore un chien d'aveugle s'arrêter et hésiter à mettre son maître en danger sur la route.

Toutes ces situations peuvent générer des accidents, et quand l'accident arrive, tout le monde est catastrophé... Mais c'est trop tard !

Alors, réagissons, essayons de faire

mieux: prenons les ronds points dans le bons sens, et garons nos voitures sur les parkings (pensons aux jours d'animations à la salle des fêtes où les trottoirs sont particulièrement encombrés).

En ce qui concerne notre cadre de vie, l'équipe municipale rappelle que le ramassage des déchets est régulier ; alors pensons à sortir nos poubelles seulement le jour du passage du camion collecteur, et les rentrer dès notre retour à domicile...admettons qu'il est navrant de voir des poubelles toute la semaine sur les trottoirs !...

Comme il est absolument navrant de voir des chiens faire leurs déjections sur des pelouses ou dans des parcs où les enfants jouent.

Merci à tous ceux qui se sentiront concernés par la sécurité et la santé des autres et qui réagiront à ces situations non respectueuses des règles de vie.

Ouverture de Verim Informatique

Créée en 2004 à Château-Renault, Verim Informatique vient d'étendre son champ d'action en s'installant dans la zone du Papillon, répondant ainsi à une forte demande au nord de l'agglomération.

La société, dont les initiales signifient Vente, Expertise, Réparation, Installation et Maintenance, propose, dans ce deuxième magasin, divers produits et services informatiques destinés aux particuliers et aux professionnels.

Contact : 02 47 24 00 17



L'architecture à votre portée

Parcillon depuis 2003, Stéphane LIBICZ a décidé de se reconverter et d'innover en créant sa propre société de conseil et de dessin en architecture, "ABC Reflexion Maison".

Après avoir suivi une formation spécifique de 18 mois, il vous accompagne dans vos projets de construction (maison, piscine...)

Contact : ABC Reflexion Maison - Tél : 06 13 55 41 53

Email : stephanel@abcreflexionmaison.com

Site internet : www.abcreflexionmaison.com



Un cabinet de recrutement

JDM PARTNERS s'adresse aux professionnels qui souhaitent recruter un collaborateur ou collaboratrice (recherches, embauches...), ou aux particuliers en quête d'un nouvel emploi ou d'une évolution de carrière (CV, lettre de motivation, entretien...).

Chaque mission menée par le cabinet est personnalisée et assortie d'une obligation de résultat.

Pour tout renseignement, contactez

CABINET JDM PARTNERS

Jean Dominique MARCHADIER

jdmpartners@gmail.com - Tél : 06 87 20 57 26



Un lundi soir au step

Cette année, l'association "Le Stretching J'adhère", suite à de nombreuses sollicitations, a repris sous sa coupe, un cours de step. Ainsi tous les lundis soir de 20h15 à 21h15, Maud Coëffeteau (professeur de fitness pour Sport Anim 37) anime ce cours pour femmes confirmées et un peu moins confirmées, aussi... !

L'ambiance y est très sympathique, mais ne vous y trompez pas, cela ne nous empêche pas de suivre le niveau et de ne pas perdre le fil des pas pour qu'au terme de 4 semaines de préparation nous soyons au top sur une chorégraphie d'une petite dizaine de minutes que nous maîtrisons dans tous les sens du step, enfin presque... ! Et oui, dur dur quand la prof nous fait changer de sens !! Puis, nous terminons la séance par des étirements... bien nécessaires !

Véronique ROBILLARD

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine. Pour prendre rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, contacter le secrétariat de la Mairie au 02 47 29 15 15.

Listes des marchés conclus en 2011

Objet	Date du marché	Attributaire	Code postal attributaire
MARCHES DE TRAVAUX			
MARCHES DE 20 000 à 89 999,99 EUROS HT			
Extension du réseau d'assainissement à la Biardière	10/11/2011	Société VERNAT	37240
MARCHES DE 90 000 à 4 844 999,99 EUROS HT			
Rénovation des vestiaires du gymnase	06/01/2011	Lot 1 : Démolition /Gros Œuvre - Société BSTR	37170
	05/01/2011	Lot 2 : Bardage/isolation - Société Boussiquet	37502
	05/01/2011	Lot 3 et Lot 4 : Menuiseries int.et ext. - Société Guillot Champion	37100
	05/01/2011	Lot 5 : Cloisons-doublage faux plafonds - Société Isoplaque	41100
	05/01/2011	Lot 6 : Revêtements de sols faïence - Société Braud	37550
	05/01/2011	Lot 7 : Peinture - Société Charron	37330
	05/01/2011	Lot 8 : Plomberie-Chauffage - Société IDR	37700
	06/01/2011	Lot 9 : Electricité - Société Roulet	37380
Travaux d'aménagement de la rue de l'Étain	16/09/2011	Lot 1 : VRD - SAS T.T.P.L.	37130
	16/09/2011	Lot 2 : Eclairage public - E.E. Val de Loire	37250
MARCHES DE FOURNITURES			
MARCHES DE 20 000 à 89 999,99 EUROS HT			
Fourniture et installation de caméras de vidéoprotection (Parking Rue de la Mairie)	19/07/2011	AZ Concept SAS	37210
MARCHES DE SERVICES			
MARCHES DE 20 000 à 89 999,99 EUROS HT			
Visite annuelle des prises incendie situées sur le réseau d'eau potable	01/04/2011	Veolia Eau	44 925
MARCHES DE 193 000 EUROS HT et plus			
Prestation de restauration collective pour les services municipaux	21/10/2011	Société 7000	37550

Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire

Sont concernés :

- les enfants à inscrire pour la première fois à l'école maternelle,
- les enfants quittant la maternelle et entrant en cours préparatoire,
- les enfants radiés de l'école d'une commune extérieure.

Pour une 1^{ère} inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Si vous résidez sur la Commune :

Il faut présenter en mairie :

- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile.

A l'appui de ces pièces, un certificat d'inscription scolaire signé par le Maire ou son représentant sera établi et remis quelques jours plus tard à la famille afin de procéder à l'admission définitive de l'enfant auprès des directeurs d'école.

Il faut ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et apporter le certificat délivré par la Mairie, ainsi que le livret de famille, le carnet de santé et le certificat de radiation s'il y a lieu.

La sécurité, c'est l'affaire de tous

1- PROTECTION DU DOMICILE :

• Lorsque vous êtes chez vous :

- Ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement.
- Maintenez fermés portails, portes de garages et tous accès.
- N'oubliez pas de faire part de ces recommandations à vos enfants.

• Lors de vos absences :

- Fermez les fenêtres et verrouillez les portes.
- Ne laissez aucun objet pouvant provoquer la convoitise visible de l'extérieur de la maison.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur ou sous le paillason, vous pourriez être vus.
- Dans un lieu public, si vous confiez votre vêtement à un vestiaire, conservez sur vous clés, portefeuille, objets de valeur, carnet d'adresses...

• Vous partez plusieurs jours de votre domicile :

- Lors de vos absences de plus de 24h, la gendarmerie organise une opération "Tranquillité absence" destinée à protéger vos habitations. Il est recommandé de nous aviser avant votre départ.
- Demandez à une personne de retirer votre courrier de la boîte aux lettres.
- Faites dévier votre ligne téléphonique sur celle d'un ami, d'un parent ou sur votre téléphone portable.
- Éviter de conserver de la valeur à votre domicile.
- Répertoirez et photographiez vos objets de valeur. Relevez les numéros de série des appareils, conservez les bons de garantie.
- Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans votre domicile.

• Personnes âgées :

- Maintenez la porte fermée à double tour. Faites changer la serrure en cas de perte de clés.
- Protégez tous les accès (fenêtre, soupirail, vasistas, etc.) par des dispositifs efficaces.
- Faites installer un téléphone dans la pièce de séjour ainsi que près de votre lit.
- N'ouvrez pas aux inconnus. Pour des professionnels, ils doivent présenter une carte.

En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner aux entreprises ou administrations concernées pour vérifier leur qualité. Si nécessaire, faites le 17.

- Ne recevez jamais ceux qui prétendent contrôler votre argent, vos titres ou vous offrir un cadeau, ni les demandeurs si vous êtes seul. Ne signez aucun papier sans un délai de réflexion.
- Évitez de conserver une forte somme d'argent à votre domicile.
- N'indiquez jamais que vous vivez seul(e).
- Prévenez vos voisins lors de vos absences prolongées et les services de la Gendarmerie.

2- PROTECTION DES VEHICULES :

- Fermez en permanence votre véhicule à clé.
- Ne laissez pas vos clés sur le contact.
- Ne laissez aucun objet pouvant attirer la convoitise dans votre véhicule.
- Rentrez votre véhicule dans votre garage.
- Ne laissez pas vos papiers dans votre véhicule.

3- POUR EVITER LES AGRESSIONS :

- Marchez au milieu des trottoirs, à contresens de la circulation pour éviter les vols de sac à mains.
- Portez votre sac à main serré contre vous. Ne le laissez jamais à vos pieds sur un comptoir ou dans un caddie.
- Conservez vos clés sur vous.

4- LES PERSONNES INCONNUES :

NE JAMAIS OUVRIR SA PORTE A DES INCONNUS.

Employé EDF et services des eaux :

- Inscrivez sur vos agendas les dates mentionnées sur les avis de passages affichés dans la rue ou la mairie.

Représentants de commerce :

- Ne pas ouvrir sa porte systématiquement.
- Vérifier si la personne est titulaire d'une carte officielle de représentant (Cachet Préfecture)

Ramoneurs :

- Vérifier la raison sociale de l'artisan avant d'ouvrir votre porte.

Communauté de brigade de VOUVRAY :

Brigade de proximité de Vouvray,
L'Echeneau - 37210 VOUVRAY
Tél : 02 47 40 45 90

Elections 2012

Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
Elections législatives : 10 et 17 juin

Attention aux faux démarcheurs

La Mairie met en garde ses administrés contre de faux démarcheurs qui sévissent sur la commune. Des habitants ont en effet signalé à la mairie qu'ils avaient été démarchés à leur domicile par des représentants de sociétés aux noms divers, se prévalant d'une mission qui leur aurait été confiée par la mairie ou par des concessionnaires travaillant avec la mairie. Soyez vigilants, cette dernière n'a mandaté aucune entreprise. Si vous faites l'objet d'une telle démarche, appelez la mairie ou la gendarmerie. N'hésitez pas, en outre, à demander les cartes professionnelles.

Animaux errants / Fourrière animale

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Si vous constatez la divagation d'un animal, appelez la Mairie au 02 47 29 15 15.

Le propriétaire ou le gardien de l'animal capturé devra s'acquitter des frais occasionnés auprès de la Mairie du lieu de capture, ainsi que des frais de soins vétérinaires d'urgence éventuels.

Pour rechercher un animal perdu, 2 numéros : 02 47 21 67 72 (Tours) ou : 02 47 42 10 47 (SPA -Luynes).

Le propriétaire devra récupérer son animal au refuge de la SPA de Luynes, après s'être acquitté des frais de garde et de soins éventuels auprès de la SPA.

Divagation ou perte, les frais vont de 28,50€ à 109,94€, selon les conditions d'intervention.

Modalités de paiement des factures

La Mairie de Parçay-Meslay met à votre disposition différents moyens de paiement afin de faciliter le règlement de vos factures :

- **Chèques ou numéraires** : pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados (*chèques bancaires ou postaux libellés au nom du Trésor Public*)

- **Carte bancaire** : pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados :

- en mairie (service comptabilité)

- sur le site de la commune à l'adresse suivante : www.parcay-meslay.fr (en bas à gauche "paiement en ligne")

- **Chèques-Vacances** : pour le CLSH et le Club Ados
- **Chèques Emplois Services Universels (C.E.S.U.)** :

pour la garderie et le CLSH uniquement : pour le paiement de la cantine et de la garderie, merci d'ajouter les deux factures du même mois. Le paiement simultané du CLSH et Club Ados est également possible.

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans Où ? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Directeur de la publication : Jackie SOULISSE

Rédaction : Emmanuelle GILDARD, Mairie de Parçay-Meslay

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, Didier Gallard (Riège).

Conception : Projectil - a.projectil@wanadoo.fr

Régie publicitaire : Sogepress - Tél. : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce journal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction réservés.

UMP RIOLLET
MECANIQUE DE PRECISION

USINAGE MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE
CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION
RECTIFICATION

Rue de Meslay - ZA la Fosse Neuve - PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 40 60 - Fax 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

fenêtres 37

Vérandas sur mesure
Portes, Fenêtres, Volets, Alu et PVC
Portes de garage - Volets roulants
Stores intérieurs et extérieurs

02 47 29 01 01 www.fenêtres37.fr
ZA Les Papillons - Rd-Pt de l'Avion - 37210 Parçay-Meslay

consommables.com

Consommables informatiques
Fourniture de bureau
Imprimantes
Connectique

Toutes vos cartouches de marque
à prix réduits !

brother Canon EPSON hp XEROX LEXMARK

www.consommables.com

COLAS

Travaux Publics
& Particuliers

Centre-Ouest

Tél. : 02 47 62 12 12 - Fax : 02 47 49 01 38
E-mail : contact@tours.colas.fr

S éditions

Développez votre notoriété
et multipliez vos contacts, devenez annonceur
sur votre magazine municipal

02 47 20 40 00
32 rue Eugène Durand - 37000 TOURS
r.sogepress@wanadoo.fr - www.sogepress.fr

Touraine Caravanes

STERCKEMAN - SILVER (surbaissée)
CABANON - AUVENTS CLAIRVAL (pliante toile)
AUVENTS SPÉCIAUX KITOVENT (pour caravane surbaissée et pliante)

Neufs et occasions
Accessoires auvents
Dépôt Vente gratuit
Réparations
Entretien-Tôlerie

RD 910 - 37380 MONNAIE (Tours Nord - direction Paris)
Tél. : 02 47 56 45 27
E-mail : centretourainecaravanes@voila.fr • www.centretourainecaravanes.fr